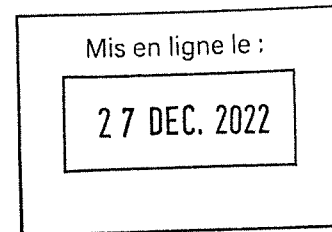


NOTE EXPLICATIVE
DE SYNTHESE



OBJET : Décisions prises par le Maire par voie de délégation du conseil municipal pour la période du 1^{er} juillet au 30 septembre 2022

Par délibération n° 2020/995 du 26 mai 2020, le conseil municipal m'a autorisée à prendre, par délégation, les décisions qui relèvent de sa compétence et dans les matières indiquées à l'article L. 122-20 du code des communes de la Nouvelle-Calédonie.

En application des dispositions de l'article L. 122-21 (alinéa 3) dudit code, je rends compte au conseil municipal des décisions que j'ai été amenée à prendre par délégation durant la période du 1^{er} juillet au 30 septembre 2022 inclus.

- I - DECISIONS DE FIXER LES TARIFS DES DROITS DE VOIRIE, DE STATIONNEMENT, DE DEPOT TEMPORAIRE SUR LES VOIES ET AUTRES LIEUX PUBLICS, ET, D'UNE MANIERE GENERALE, DES DROITS PREVUS AU PROFIT DE LA COMMUNE QUI N'ONT PAS UN CARACTERE FISCAL
(Article L. 122-20 – 2°)
- Arrêté n° 2022/864 du 29 août 2022 fixant les tarifs des droits d'entrées et de locations des structures culturelles, socio-culturelles et sportives municipales
- II - DECISIONS DE PROCEDER, DANS LES LIMITES FIXEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL, A LA REALISATION DES EMPRUNTS DESTINES AU FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS PREVUS PAR LE BUDGET
(Article L. 122-20 – 3°)
- Arrêté n° 2021/816-DE du 9 août 2022 décidant de contracter un emprunt auprès de l'Agence Française de Développement d'un montant de 16 755 811 euros, soit 1 999 500 119 francs CFP, sur une durée de 20 ans réparti par budget et se décomposant en trois produits financiers :
- Prêt n° 1 : prêt secteur public standard, de 7 015 327 euros (837 151 193 francs CFP), sur le budget principal, sur une durée de 20 ans au taux fixe équivalent à Euribor 6 mois + 111pb (soit un ETF de 2,73 % au 04.08.2022),
- Prêt n° 2 : prêt secteur public bonifié de 3 345 081 euros (399 174 344 francs CFP) sur le budget principal sur une durée de 17 ans au taux fixe équivalent à Euribor 6 mois + 1pb (soit un ETF de 1,56 % au 04.08.2022).
- Prêt n° 3 : prêt secteur public vert de 6 395 403 euros (763 174 582 francs CFP), sur le budget principal (3 802 516 euros, soit 453 760 914 francs CFP) et sur le budget annexe gestion du service d'assainissement collectif (2 592 887 euros, soit 309 413 668 francs CFP), sur une durée de 17 ans au taux fixe équivalent à Euribor 6 mois + 81pb (soit un ETF de 0,75 % au 04.08.2022).

III - DECISIONS RELATIVES A LA PREPARATION, LA PASSATION, L'EXECUTION ET LE REGLEMENT DES MARCHES DE TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE SERVICES QUI PEUVENT ETRE REGLEMENTAIREMENT PASSES DE GRE A GRE
(Article L. 122-20 – 4°)

- Marché n° 982182016E026 du 1^{er} septembre 2022 relative à la maîtrise d'œuvre pour la construction du bâtiment pour les archives municipales, pour un montant de 19 027 000 francs CFP.
- Avenant n° 982182021E0011 du 20 juin 2022 au marché relatif à la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'ex état-major en hôtel de police municipal pour un montant de 3 061 313 francs CFP.
Cette décision est mentionnée pour régularisation portant sur la période précédente (du 1^{er} avril au 30 juin 2022).

IV - DECISIONS DE CONCLURE ET DE REVISER LE LOUAGE DE CHOSES POUR UNE DUREE N'EXCEDANT PAS DOUZE ANS
(Article L. 122-20 – 5°)

- Convention n° 2022/651-DE du 1^{er} juillet 2022 autorisant la mise à disposition à Madame Stéphanie MAI, professeur des écoles, pendant la période scolaire 2022, du 27 juin au 16 décembre 2022 (soit 21 semaines), d'une salle de classe du groupe scolaire CARLIER/BOYER, située 10, rue Bougainville – Faubourg Blanchot, pour la mise en place d'une activité périscolaire, moyennant un tarif horaire de 900 francs CFP, soit une redevance de 37 800 francs CFP pour 2 heures/semaine.
- Convention n° 2022/652-DE du 1^{er} juillet 2022 autorisant la mise à disposition à Madame Mathilde TORMENTO, professeur des écoles, pendant la période scolaire 2022, du 27 juin au 16 décembre 2022 (soit 21 semaines), d'une salle de classe du groupe scolaire CARLIER/BOYER, située 10, rue Bougainville – Faubourg Blanchot, pour la mise en place d'une activité périscolaire, moyennant un tarif horaire de 900 francs CFP, soit une redevance de 37 800 francs CFP pour 2 heures/semaine.
- Bail dérogatoire n° 2022/675-DE du 6 juillet 2022 autorisant la location, à titre gratuit charges locatives non comprises, à la SPL D'ATTRACTIVITE SUD TOURISME, des lots A001 et A101 dans le bâtiment A, de 89,67 m², avec une terrasse attenante sis 12-14, rue Jules Ferry – Centre Ville, pour une durée de deux ans, afin d'y exploiter une activité de soutien de l'activité et du développement dans le cadre de l'essor durable de l'attractivité touristique de la province Sud.
- Convention n° 2022/676-DE du 6 juillet 2022 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Jacques TROUILLOT, pendant la période scolaire 2022, des locaux de l'école primaire publique Jacques TROUILLOT, située 15, rue Noëllat – Rivière Salée, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Bail n° 2022/692-DE du 11 juillet 2022 autorisant la location, à titre précaire et révocable, à Madame Thi Minh Thuy NGUYEN et Madame Thi Minh Huyen NGUYEN, d'un terrain nu d'une superficie de 2 ares 40 centiares situé à l'anse-vata, pour une durée de six ans renouvelable par tacite reconduction sans excéder une durée de douze ans, à partir de la date de signature de l'acte, moyennant un loyer annuel de 207 403 francs CFP, à usage d'espace vert et de parking.

- Convention n° 2022/706-DE du 13 juillet 2022 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Frédéric SURLEAU, pendant la période scolaire 2022, des locaux de l'école primaire publique Frédéric SURLEAU, située 5, rue Frédéric Surleau – Centre Ville, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Convention n° 2022/707-DE du 13 juillet 2022 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'APE de l'école Jean MERMOUD, pendant la période scolaire 2022, des locaux de l'école primaire publique Jean MERMOUD, située 17, rue Michel Kauma – N'GEA, pour l'organisation de manifestations (lotos, kermesse, fêtes de fin d'année, etc...).
- Avenant 1 n° 2022/751-DE du 2 août 2022 au bail commercial n° 2021/462 du 11 mai 2021 autorisant la location à la SARL LITTLE ITALY du lot B006 dans le bâtiment B, de 67,96 m² + la terrasse attenante B006 d'une longueur totale de 6,03 mètres linéaires, sis 16-18, rue Jules FERRY – Centre Ville, pour une durée de neuf années à compter de la signature du bail, moyennant un loyer total mensuel de 243 792 francs CFP ainsi que les charges locatives (redevance ordures ménagères, gardiennage, entretien, eau, électricité des parties communes, animations commerciales) d'un montant de 85 541 francs CFP, afin d'y exploiter une activité de restauration, vente à emporter.
L'avenant a pour objet de louer l'extension de 5,95 mètres linéaires de terrasse en direction du nord. Le loyer total mensuel s'élève donc à 303 292 francs CFP (183 492 francs CFP pour le local et 119 800 francs CFP pour la terrasse supplémentaire).
- Bail commercial n° 2022/810-DE du 5 août 2022 autorisant la location à la SARL L'EFFET BULLES du lot B108 dans le bâtiment B, de 48,13 m² + la terrasse attenante B108 d'une longueur totale de 6,03 mètres linéaires, sis 16-18, rue Jules FERRY – Centre Ville, pour une durée de neuf années à compter de la signature du bail, moyennant un loyer total mensuel de 115 886 francs CFP ainsi que les charges locatives (redevance ordures ménagères, gardiennage, entretien, eau, électricité des parties communes, animations commerciales) d'un montant de 60 515 francs CFP, afin d'y exploiter un commerce de vente de savons et produits dérivés, de cosmétiques, de parfums d'ambiance, bougies et accessoires de salles de bain, de lavande...
- Bail commercial n° 2022/811-DE du 5 août 2022 autorisant la location à la SARL LES DELICES DE FERRY des lots B003 et B103 dans le bâtiment B, de 119,25 m² + la terrasse attenante B003, sis 16-18, rue Jules FERRY – Centre Ville, pour une durée de neuf années à compter de la signature du bail, moyennant un loyer total mensuel de 355 960 francs CFP ainsi que les charges locatives (redevance ordures ménagères, gardiennage, entretien, eau, électricité des parties communes, animations commerciales) d'un montant de 149 935 francs CFP, afin d'y exploiter une activité de boulangerie, pâtisserie, confiserie, glacier, snacking et restauration.
- Convention n° 2022/812-DE du 5 août 2022 autorisant la mise à disposition, à titre précaire et révocable pour une durée d'un an renouvelable tacitement dans la limite de deux ans, à l'association dite «Compagnie d'Arc de Nouméa» d'un terrain communal sis section Val Plaisance, d'une superficie de 53 ares 50 centiares, moyennant une redevance annuelle de 10 000 francs CFP destiné aux activités se rattachant à la pratique du tir à l'arc.

- Avenant 1 n° 2022/820-DE du 11 août 2022 à la convention n° 2022/118-DE du 23 février 2022 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'association «Les Villages de Magenta», pendant la période des vacances scolaires 2022 ainsi que tous les mercredis hors temps et vacances scolaires, de locaux des écoles primaires publiques de la Ville de Nouméa, pour l'organisation de centres de loisirs sans hébergement.
L'avenant a pour objet de mettre à la disposition de l'association «Les Villages de Magenta» les locaux de l'école maternelle Les Pervenches pendant les vacances d'août 2022.
- Bail n° 2022/821-DE du 11 août 2022 autorisant la location, à titre précaire et révocable pour une durée de trois années ferme à compter de la signature de l'acte, à l'association Les Fils d'Argent (ALFA) Personnes Agées et Handicapées d'un terrain d'une superficie de 35 ares 49 centiares sis section Val Plaisance, lieu-dit Ouen-Toro ainsi que les constructions y édifiées d'une surface totale approximative de 259 m², moyennant un loyer annuel de 10 000 francs CFP, destiné aux activités de l'association.
- Avenant 1 n° 2022/830 du 17 août 2022 à la convention n° 2022/162 du 28 février 2022 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'association calédonienne pour l'animation et la formation (ACAF) pendant la période des vacances scolaires 2022 ainsi que tous les mercredis hors temps et vacances scolaires, des locaux des écoles primaires publiques de la ville de Nouméa, pour l'organisation de centres de loisirs sans hébergement.
L'avenant a pour objet de mettre à la disposition de l'association les locaux de l'école maternelle Les Roses pendant les vacances d'août 2022.
- Bail commercial n° 2022/835-DE du 25 août 2022 autorisant la location à la SARL L&2R LES QUAIS des lots B008 et B009 dans le bâtiment B, de 136,31 m² + la terrasse attenante B008 + B009 de 30,40 mètres linéaires, sis 16-18, rue Jules FERRY – Centre Ville, pour une durée de neuf années à compter de la signature du bail, moyennant un loyer total mensuel de 672 037 francs CFP ainsi que les charges locatives (redevance ordures ménagères, gardiennage, entretien, eau, électricité des parties communes, animations commerciales) d'un montant de 171 385 francs CFP, afin d'y exploiter une activité de rôtisserie, restauration rapide, fabrication et vente de plats préparés sur place ou à emporter et plus précisément une activité de restauration brasserie.
- Bail commercial n° 2022/836-DE du 25 août 2022 autorisant la location à la SARL SURAT du lot B102 dans le bâtiment B, de 49,06 m² + la terrasse attenante B102 de 6 mètres linéaires, sis 16-18, rue Jules FERRY – Centre Ville, pour une durée de neuf années à compter de la signature du bail, moyennant un loyer total mensuel de 137 932 francs CFP ainsi que les charges locatives (redevance ordures ménagères, gardiennage, entretien, eau, électricité des parties communes, animations commerciales) d'un montant de 61 684 francs CFP, afin d'y exploiter une activité de restauration sur place, à emporter, traiteur, commercialisation de tous produits et spécialités culinaires.

- Avenant 2 n° 2022/856 du 25 août 2022 au bail commercial n° 2020/1447 du 19 octobre 2020 autorisant la location à la SARL HEALTHY SHOP NC des lots A002 et A102 dans le bâtiment A, de 117,94 m², avec une terrasse attenante A002, d'une longueur totale de 6 mètres linéaires, sis 8, rue Jules Ferry – Centre-Ville, pour une durée de neuf années, moyennant un loyer total mensuel de 324 204 francs CFP ainsi que les charges locatives (redevance ordures ménagères, gardiennage, entretien, eau, électricité des parties communes, animations commerciales) d'un montant de 148 014 francs CFP afin d'y exploiter une activité d'achat et de vente de biens et services en lien avec le sport.
L'avenant a pour objet de louer la terrasse attenante A102, de 6 mètres linéaires dans un but non lucratif afin d'embellir l'entrée de son commerce et la terrasse de l'étage et de réviser, à la baisse, le loyer total mensuel qui s'élève donc à 304 204 francs CFP ainsi que les charges locatives (redevance ordures ménagères, gardiennage, entretien, eau, électricité des parties communes, animations commerciales) d'un montant de 148 014 francs CFP.
- Bail commercial n° 2022/893-DE du 9 septembre 2022 autorisant la location à la SARL DF du lot B007 dans le bâtiment B, de 68,10 m² + la terrasse attenante B007 de 5,98 mètres linéaires, sis 16-18, rue Jules FERRY – Centre Ville, pour une durée de neuf années à compter de la signature du bail, moyennant un loyer total mensuel de 243 670 francs CFP ainsi que les charges locatives (redevance ordures ménagères, gardiennage, entretien, eau, électricité des parties communes, animations commerciales) d'un montant de 85 623 francs CFP, afin d'y exploiter et de tenir un commerce de restauration rapide.
- Avenant 2 n° 2022/909 du 14 septembre 2022 à la convention n° 2022/116 du 23 février 2022 autorisant la mise à disposition, à titre gratuit, à l'association «Sport Eveil Attitude» pendant la période des vacances scolaires 2022 ainsi que tous les mercredis hors temps et vacances scolaires, des locaux de l'école primaire publique Ernest RISBEC, située 19, rue du Commandant Rivière - Trianon, pour l'organisation d'un centre de loisirs sans hébergement.
L'avenant a pour objet de mettre à la disposition de l'association les locaux de l'école Marguerite Carlier pendant les vacances scolaires.

V - DECISIONS DE PASSER DES CONTRATS D'ASSURANCE
(Article L. 122-20 – 6°)

- Contrat n° 2022/50301 du 6 juillet 2022 pour l'assurance du drone immatriculé UAS-FR-154560 relatif à la période du 6 juillet 2022 au 5 juillet 2023 d'un montant de 47 760 francs CFP à l'assureur GENERALI.
- Contrat n° 2022/50433 du 18 juillet 2022 pour l'assurance du drone immatriculé UAS-FR-302604 relatif à la période du 15 juillet 2022 au 14 juillet 2023 d'un montant de 47 760 francs CFP à l'assureur GENERALI.
- Contrat n° AU032258 du 25 juillet 2022 pour l'assurance de l'exposition "L'alchimie poétique de Sooky MANIQUANT" à la médiathèque de Rivière Salée relatif à la période du 25 juillet 2022 au 5 octobre 2022 d'un montant de 35 750 francs CFP à l'assureur GENERALI.

- Contrat n° AU032261 du 25 juillet 2022 pour l'assurance de l'exposition "L'alchimie poétique de Sooky MANIQUANT" à la médiathèque de la Presqu'île de Kaméré relatif à la période du 25 juillet 2022 au 5 octobre 2022 d'un montant de 34 610 francs CFP à l'assureur GENERALI.
- Contrat n° AU032735 du 22 août 2022 pour l'assurance RC+Accidents corporels, ateliers adultes et seniors relatif à la période du 22 août 2022 au 31 décembre 2022 d'un montant de 36 730 francs CFP à l'assureur GENERALI.

VI - DECISIONS DE CREER DES REGIES COMPTABLES NECESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX
(Article L. 122-20 – 7°)

- Arrêté n° 2022/668-DE du 5 juillet 2022 modifiant l'arrêté n° 2022/488-DE du 31 mai 2022 instituant une régie de recette prolongée au sein de la direction des finances (pour l'encaissement des redevances d'enlèvement des ordures ménagères)

VII - DECISIONS DE PRONONCER LA DELIVRANCE ET LA REPRISE DES CONCESSIONS DANS LES CIMETIERES
(Article L. 122-20 – 8°)

- Arrêté n° 2022/653-DE du 1^{er} juillet 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Madame Juanita TEKEHU
- Arrêté n° 2022/654-DE du 1^{er} juillet 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur César THEBEUI
- Arrêté n° 2022/655-DE du 1^{er} juillet 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de donation, à Monsieur Falakiko PUAKAVASE et Madame Pelelina PUAKAVASE
- Arrêté n° 2022/656-DE du 1^{er} juillet 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de donation, à Monsieur Falakiko PUAKAVASE et Madame Pelelina PUAKAVASE
- Arrêté n° 2022/657-DE du 1^{er} juillet 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Madame Eliane TUUHIA née PEU
- Arrêté n° 2022/658-DE du 1^{er} juillet 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Monsieur Rémy BOUTEILLER et Madame Rosemonde BOUTEILLER née VAN-KAI
- Arrêté n° 2022/659-DE du 1^{er} juillet 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Cindy HAKULA née NARAN
- Arrêté n° 2022/660-DE du 1^{er} juillet 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Gérard WEINANE
- Arrêté n° 2022/661-DE du 1^{er} juillet 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Adrien MANATE
- Arrêté n° 2022/662-DE du 1^{er} juillet 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Franeska POERNANDINI
- Arrêté n° 2022/680-DE du 7 juillet 2022 attribuant une concession de case de colombarium dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Monsieur Galain TOEKOL-BIN-KRAMA
- Arrêté n° 2022/699-DE du 7 juillet 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Monsieur Théophile UE
- Arrêté n° 2022/708-DE du 13 juillet 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Bob MALAKAI

- Arrêté n° 2022/709-DE du 13 juillet 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, aux héritiers de Madame Tehana MAERE
- Arrêté n° 2022/710-DE du 13 juillet 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Stanley MOUEAOU
- Arrêté n° 2022/711-DE du 13 juillet 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Monsieur Ioane TEUGASIALE
- Arrêté n° 2022/712-DE du 13 juillet 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Monsieur Georges HAOCAS
- Arrêté n° 2022/713-DE du 13 juillet 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, aux héritiers de Monsieur André NARII et Madame Elina NARII née TETUANUI
- Arrêté n° 2022/714-DE du 13 juillet 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, aux héritiers de Monsieur Léon FERLAND et Madame Lotana FERLAND née LIUFAU
- Arrêté n° 2022/715-DE du 13 juillet 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Madame Catherine TAHMUMU
- Arrêté n° 2022/716-DE du 13 juillet 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Monsieur Henri STREETER
- Arrêté n° 2022/717-DE du 13 juillet 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Madame Mariannick BABE née COURSIN
- Arrêté n° 2022/718-DE du 13 juillet 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Monsieur Waicané PASSA
- Arrêté n° 2022/722-DE du 19 juillet 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Monsieur Alain TRUPIT
- Arrêté n° 2022/723-DE du 19 juillet 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Monsieur Michel LABRISSIERE et Madame Claude LABRISSIERE née VACHOUX
- Arrêté n° 2022/724-DE du 19 juillet 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Charlot WACHOU
- Arrêté n° 2022/726-DE du 21 juillet 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Madame Marie TROHMAE
- Arrêté n° 2022/727-DE du 21 juillet 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Véronique OUVRARD née HUMBERT
- Arrêté n° 2022/728-DE du 21 juillet 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, par titre de recette, à Monsieur Baptiste TIDJINE
- Arrêté n° 2022/730-DE du 21 juillet 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Madame Albertine NONDO
- Arrêté n° 2022/731-DE du 21 juillet 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Madame Evelyne BOEWE
- Arrêté n° 2022/748-DE du 1^{er} août 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Monsieur Apalahamo PAKIHMAILAGI
- Arrêté n° 2022/786-DE du 5 août 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Albert BOB

- Arrêté n° 2022/787-DE du 5 août 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Miral NATI
- Arrêté n° 2022/788-DE du 5 août 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Elijah GAUNAVOU
- Arrêté n° 2022/789-DE du 5 août 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Monsieur Georges FUKUI
- Arrêté n° 2022/790-DE du 5 août 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Orély STRETER née KUANENE
- Arrêté n° 2022/791-DE du 5 août 2022 attribuant une concession de caverne dans un cimetière communal à Monsieur Viet NGUYEN
- Arrêté n° 2022/792-DE du 5 août 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, aux héritiers de Monsieur André MACKAM
- Arrêté n° 2022/793-DE du 5 août 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Madame Loria Cécile RAINO
- Arrêté n° 2022/794-DE du 5 août 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Monsieur Yves ROLLAND
- Arrêté n° 2022/795-DE du 5 août 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Madame Stéphanie SORS née SUTTY
- Arrêté n° 2022/796-DE du 5 août 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Monsieur Bruno ALLARD
- Arrêté n° 2022/797-DE du 5 août 2022 attribuant une concession de case de colombarium dans un cimetière communal à Madame Geneviève COURTOT née GAYSSOT
- Arrêté n° 2022/798-DE du 5 août 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Madame Bernada GOGO
- Arrêté n° 2022/799-DE du 5 août 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Pascale ARMEDE
- Arrêté n° 2022/800-DE du 5 août 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Denise FLORENTIN
- Arrêté n° 2022/801-DE du 5 août 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Madame Catheline MARTIN née KRISNO
- Arrêté n° 2022/802-DE du 5 août 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Edmond TUTURU
- Arrêté n° 2022/803-DE du 5 août 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Madame Paola TALA née VAINIPO
- Arrêté n° 2022/805-DE du 5 août 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Kelekolua POLUTELE née LAMATA
- Arrêté n° 2022/806-DE du 5 août 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Jean-Luc NGUYEN
- Arrêté n° 2022/807-DE du 5 août 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Monsieur Ateati AUTAI
- Arrêté n° 2022/808-DE du 5 août 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Nathalie SONG
- Arrêté n° 2022/809-DE du 5 août 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Monsieur Julien LEAU
- Arrêté n° 2022/827-DE du 17 août 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Monsieur Hubert FOUCAUD

- Arrêté n° 2022/828-DE du 17 août 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Madame Viviane TUPUAITUA née STUART
- Arrêté n° 2022/829-DE du 17 août 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Watoe WATOENE
- Arrêté n° 2022/837-DE du 25 août 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Catherine TAHMUMU née WAKOREZE
- Arrêté n° 2022/838-DE du 25 août 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Stéphane KOLOKILAGI
- Arrêté n° 2022/839-DE du 25 août 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Nelea SINEWAMI née PILIOKO DIT NIUTAGI
- Arrêté n° 2022/840-DE du 25 août 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Madame Marie RICHARD née DYAMIMOIN
- Arrêté n° 2022/841-DE du 25 août 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, par titre de recette à titre de régularisation, à Madame Christine ENOKA née PASSA
- Arrêté n° 2022/842-DE du 25 août 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Jessica MAEDA
- Arrêté n° 2022/843-DE du 25 août 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Monsieur Denis SINSAU
- Arrêté n° 2022/844-DE du 25 août 2022 modifiant l'arrêté n° 2015/229 du 10 mars 2015 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Ferdilie CHABALE
- Arrêté n° 2022/845-DE du 25 août 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Monsieur Aro TCHONG
- Arrêté n° 2022/846-DE du 25 août 2022 attribuant une concession de case de colombarium dans un cimetière communal à Monsieur Jean-Philippe GUILLOUX
- Arrêté n° 2022/880-DE du 6 septembre 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Monsieur Gilbert TOI
- Arrêté n° 2022/881-DE du 6 septembre 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Madame Tenisia MANUKA
- Arrêté n° 2022/882-DE du 6 septembre 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Mylenka PEYROLLE née TERRIER
- Arrêté n° 2022/883-DE du 6 septembre 2022 abrogeant l'arrêté n° 2022/437-DE du 12 mai 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Roxane TUI née UGATAI
- Arrêté n° 2022/884-DE du 6 septembre 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, aux héritiers de Monsieur Guy SAVOIE
- Arrêté n° 2022/885-DE du 6 septembre 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Rosalie DIOHOUE
- Arrêté n° 2022/886-DE du 6 septembre 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, à Madame Stéphanie DIOHOUE née WILLIAMS
- Arrêté n° 2022/887-DE du 6 septembre 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Florence UBINGER née RAVEU
- Arrêté n° 2022/888-DE du 6 septembre 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Monsieur Fote TROLUE

- Arrêté n° 2022/889-DE du 6 septembre 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Jessica FIE
- Arrêté n° 2022/890-DE du 6 septembre 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Monsieur Siliako LAUALIKI
- Arrêté n° 2022/910-DE du 14 septembre 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de donation, à Madame Georgiane FAUBERT née DEVILLERS
- Arrêté n° 2022/911-DE du 14 septembre 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Ella N'Estta BONGMIAL
- Arrêté n° 2022/912-DE du 14 septembre 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement pour régularisation, à Madame Jacqueline PEDINIELLI
- Arrêté n° 2022/913-DE du 14 septembre 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Dorianne MARSAN née TJEMPLON
- Arrêté n° 2022/914-DE du 14 septembre 2022 attribuant une concession de case de colombarium dans un cimetière communal à Madame Marie-José BABEL
- Arrêté n° 2022/915-DE du 14 septembre 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Madame Edmonde MACKAM
- Arrêté n° 2022/916-DE du 14 septembre 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Monsieur Mickaël MAPERI
- Arrêté n° 2022/917-DE du 14 septembre 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame Erica REMBERT née STAMM
- Arrêté n° 2022/918-DE du 14 septembre 2022 attribuant une concession de case de colombarium dans un cimetière communal à Madame Anne LEON née LO SAU CHUN
- Arrêté n° 2022/919-DE du 14 septembre 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Monsieur Lafaele TOAFATAVAO
- Arrêté n° 2022/920-DE du 14 septembre 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de régularisation, à Monsieur Antoine BAE
- Arrêté n° 2022/921-DE du 14 septembre 2022 attribuant une concession de case de colombarium dans un cimetière communal à Madame Anne-Julie DAO
- Arrêté n° 2022/922-DE du 14 septembre 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Léon MONG YUEN MARA
- Arrêté n° 2022/923-DE du 14 septembre 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Madame OUASSETTE née KATIMAH
- Arrêté n° 2022/924-DE du 14 septembre 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Pierre MAGNIER
- Arrêté n° 2022/925-DE du 14 septembre 2022 attribuant une concession de case de colombarium dans un cimetière communal à Madame Carole DAM WAN née NGUYEN
- Arrêté n° 2022/926-DE du 14 septembre 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur André FANENE
- Arrêté n° 2022/927-DE du 14 septembre 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal à Monsieur Stéphane BOUCHET
- Arrêté n° 2022/934-DE du 19 septembre 2022 attribuant une concession de terrain dans un cimetière communal, à titre de renouvellement, aux héritiers de Madame Elisapeta BABO

VIII - DECISIONS D'ACCEPTER LES DONES ET LEGS QUI NE SONT PAS GREVES NI DE CONDITIONS NI DE CHARGES
(Article L. 122-20 – 9°)

- Arrêté n° 2022/688-DE du 8 juillet 2022 portant acceptation du don de la statue de bronze du sculpteur Frédéric FICHET par l'association en mémoire de Jacques LAFLEUR

IX - DECISIONS DE FIXER LES HONORAIRES DES AVOCATS, NOTAIRES, AVOUES, HUISSIERS DE JUSTICE ET EXPERTS ET D'INTENTER AU NOM DE LA COMMUNE LES ACTIONS EN JUSTICE
(Article L. 122-20 – 11° et 15°)

1) AFFAIRES TRAITEES PAR LES AVOCATS :

- Arrêté n° 2022/689-DE du 11 juillet 2022 autorisant le paiement d'une somme de 190 800 francs CFP à la SELARL Raphaële CHARLIER, en honoraires, dans l'affaire qui oppose la ville de Nouméa au syndicat des copropriétaires de la résidence «MAUI» (redevance d'enlèvement des ordures ménagères).
- Arrêté n° 2022/690-DE du 11 juillet 2022 autorisant le paiement d'une somme de 190 800 francs CFP à la SELARL Raphaële CHARLIER, en honoraires, dans l'affaire qui oppose la ville de Nouméa au syndicat des copropriétaires de la résidence «LES ISSAMBRES» (redevance d'enlèvement des ordures ménagères).
- Arrêté n° 2022/691-DE du 11 juillet 2022 autorisant le paiement d'une somme de 190 800 francs CFP à la SELARL Raphaële CHARLIER, en honoraires, dans l'affaire qui oppose la ville de Nouméa au syndicat des copropriétaires de la résidence «MONTREUX» (redevance d'enlèvement des ordures ménagères).
- Arrêté n° 2022/700-DE du 12 juillet 2022 autorisant le paiement d'une somme de 238 663 francs CFP à la SCP MATUCHANSKY-POUPOT-VALDELIEVRE, en honoraires, dans l'affaire qui oppose la ville de Nouméa à l'association ensemble pour la planète (autorisation de capture de requins par la province Sud).
- Arrêté n° 2022/701-DE du 12 juillet 2022 autorisant le paiement d'une somme de 143 198 francs CFP à la SCP MATUCHANSKY-POUPOT-VALDELIEVRE, en honoraires, dans l'affaire qui oppose la ville de Nouméa à la compagnie d'assurance QBE INSURANCE IRA ATUA» (inondation du 7 mai 2016).
- Arrêté n° 2022/702-DE du 12 juillet 2022 autorisant le paiement d'une somme de 143 198 francs CFP à la SCP MATUCHANSKY-POUPOT-VALDELIEVRE, en honoraires, dans l'affaire qui oppose la ville de Nouméa à la compagnie d'assurance QBE INSURANCE OCD (inondation du 7 mai 2016).
- Arrêté n° 2022/703-DE du 12 juillet 2022 autorisant le paiement d'une somme de 143 198 francs CFP à la SCP MATUCHANSKY-POUPOT-VALDELIEVRE, en honoraires, dans l'affaire qui oppose la ville de Nouméa à la compagnie d'assurance QBE INSURANCE SNC SOLEIL (inondation du 7 mai 2016).

- Arrêté n° 2022/704-DE du 12 juillet 2022 autorisant le paiement d'une somme de 417 661 francs CFP à la SCP MATUCHANSKY-POUPOT-VALDELIEVRE, en honoraires, dans l'affaire qui oppose la ville de Nouméa à la compagnie d'assurance QBE INSURANCE OLRV (inondation du 7 mai 2016).
- Arrêté n° 2022/932-DE du 14 septembre 2022 autorisant le paiement d'une somme de 11 223 francs CFP, en honoraires pour des frais d'huissiers, à la SELARL REUTER PHILIPPE – DE RAISSAC CAROLINE – PATET GWENDOLINE dans l'affaire qui oppose la ville de Nouméa à madame SMET (permis de construire).

2) ACTIONS EN JUSTICE – AFFAIRES TRAITEES PAR LE SERVICE JURIDIQUE ET DU CONTENTIEUX

- Le maire, représenté par madame Claire BOUTET, juriste conseil et contentieux, a présenté le 1^{er} juillet 2022 un mémoire en défense au nom de la ville de Nouméa devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie, dans l'affaire qui l'oppose à madame Lucie BENSIMON (permis de construire).
- Le maire, représenté par madame Claire BOUTET, juriste conseil et contentieux, a présenté le 1^{er} juillet 2022 un mémoire en défense n° 3 au nom de la ville de Nouméa devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie, dans l'affaire qui l'oppose à monsieur Michel MARTIN (permis de construire).
- Le maire, représenté par madame Severine BAZIN, ex juriste conseil et contentieux, a présenté les 8 juillet 2022 et 20 juillet 2022 un mémoire en défense n° 2 et n° 3 au nom de la ville de Nouméa devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie, dans l'affaire qui l'oppose à monsieur Jacques BOUTEFEU (permis de construire).
- Le maire, représenté par madame Séverine BAZIN, ex juriste conseil et contentieux, a présenté le 29 juillet 2022 un mémoire en défense n° 2 au nom de la ville de Nouméa devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie, dans l'affaire qui l'oppose à la société ECOTRANS (redevance d'enlèvement des ordures ménagères).
- Le maire, représenté par madame Mélissa MUTO, juriste conseil et contentieux, a présenté le 12 août 2022 un mémoire en défense n°1 au nom de la ville de Nouméa devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie, dans l'affaire qui l'oppose à monsieur Johan NOUWEN (assainissement).
- Le maire, représenté par madame Claire BOUTET, juriste conseil et contentieux, a présenté le 19 août 2022 un mémoire en défense n° 1 au nom de la ville de Nouméa devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie, dans l'affaire qui l'oppose à l'association Ensemble Pour La Planète (travaux publics – réaménagement de la promenade Roger LAROQUE).
- Le maire, représenté par madame Déborah NGUYEN, juriste conseil et contentieux, a présenté le 25 août 2022 un mémoire en défense n°1 au nom de la ville de Nouméa devant le tribunal de première instance de Nouméa, dans l'affaire qui oppose madame MOHAMED au syndicat des copropriétaires de la résidence BLUE CORAL (assainissement).

- Le maire, représenté par madame Mélissa MUTO, juriste conseil et contentieux, a présenté le 25 août 2022 un mémoire en défense n°2 au nom de la ville de Nouméa devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie, dans l'affaire qui l'oppose à l'association les toiles du marché (occupation du domaine public de la ville).
- Le maire, représenté par madame Mélissa MUTO, juriste conseil et contentieux, a présenté le 23 septembre 2022 un mémoire en défense n°1 au nom de la ville de Nouméa devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie, dans l'affaire qui l'oppose à monsieur José ANDRE (permis de construire).

3) HUISSIERS ET EXPERTS :

- Arrêté n° 2022/677-DE du 6 juillet 2022 autorisant le paiement d'une somme de 26 390 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de remise de document effectuée le 3 juin 2022.
- Arrêté n° 2022/678-DE du 6 juillet 2022 autorisant le paiement d'une somme de 14 045 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de remise de document effectuée le 8 juin 2022.
- Arrêté n° 2022/679-DE du 6 juillet 2022 autorisant le paiement d'une somme de 14 045 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de remise de document effectuée le 21 avril 2022.
- Arrêté n° 2022/705-DE du 12 juillet 2022 autorisant le paiement d'une somme de 14 045 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de remise de document effectuée le 23 juin 2022.
- Arrêté n° 2022/822-DE du 11 août 2022 autorisant le paiement d'une somme de 14 045 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de remise de document effectuée le 5 juillet 2022.
- Arrêté n° 2022/823-DE du 11 août 2022 autorisant le paiement d'une somme de 94 076 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de constat effectué le 21 juin 2022.
- Arrêté n° 2022/857-DE du 25 août 2022 autorisant le paiement d'une somme de 36 570 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de constat effectué le 20 juillet 2022.
- Arrêté n° 2022/868-DE du 31 août 2022 autorisant le paiement d'une somme de 14 783 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de remise de lettre effectuée le 19 juillet 2022.
- Arrêté n° 2022/869-DE du 31 août 2022 autorisant le paiement d'une somme de 14 045 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de remise de document effectuée le 27 juillet 2022.

- Arrêté n° 2022/870-DE du 25 août 2022 autorisant le paiement d'une somme de 13 195 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de remise de document effectuée le 12 août 2022.
 - Arrêté n° 2022/899-DE du 9 septembre 2022 autorisant le paiement d'une somme de 14 046 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de remise de document effectuée le 18 août 2022.
 - Arrêté n° 2022/928-DE du 14 septembre 2022 autorisant le paiement d'une somme de 13 195 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de remise de document effectuée le 19 août 2022.
 - Arrêté n° 2022/929-DE du 14 septembre 2022 autorisant le paiement d'une somme de 36 252 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de constat effectué le 1^{er} septembre 2022.
 - Arrêté n° 2022/930-DE du 14 septembre 2022 autorisant le paiement d'une somme de 35 775 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de constat effectué le 18 août 2022.
 - Arrêté n° 2022/931-DE du 14 septembre 2022 autorisant le paiement d'une somme de 14 045 francs CFP à la SCP FLORENT BURIGNAT-OLIVIER LESSON-STEPHEN TARRATRE, en honoraires, pour un procès-verbal de remise de document effectuée le 1^{er} septembre 2022.
- X - DECISIONS D'INSTRUIRE ET DE DELIVRER, EN AGISSANT AU NOM DE LA COMMUNE, LES AUTORISATIONS ET LES ACTES RELATIFS AUX CONSTRUCTIONS, AUX AMENAGEMENTS ET AUX DEMOLITIONS DANS LES CONDITIONS FIXEES PAR LA REGLEMENTATION APPLICABLE LOCALEMENT ET D'EXERCER AU NOM DE LA COMMUNE, ET SANS PREJUDICE DES DROITS DE PREEMPTION DE LA NOUVELLE-CALEDONIE ET DES PROVINCES, LES DROITS DE PREEMPTION DEFINIS PAR LES REGLEMENTS D'URBANISME
(Article L. 122-20 – 17° et 18°)
- Arrêté n° 2022/663-DE du 4 juillet 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de Madame Vanessa GUEROUI
 - Arrêté n° 2022/666-DE du 5 juillet 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur Sylvain JUGIEAU et Madame Emilie POINT
 - Arrêté n° 2022/667-DE du 5 juillet 2022 accordant une autorisation de détachement et rattachement de parcelle à Monsieur Philippe ANE, géomètre
 - Arrêté n° 2022/669-DE du 6 juillet 2022 portant autorisation de construire à la SCI SAHM PAPIN
 - Arrêté n° 2022/670-DE du 6 juillet 2022 portant autorisation de construire à la SAS FOND CALEDONIEN DE L'HABITAT
 - Arrêté n° 2022/671-DE du 6 juillet 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de Madame Sylvianne GAYON
 - Arrêté n° 2022/672-DE du 6 juillet 2022 portant autorisation de construire à la SCI MA PITCHOUNETTE
 - Arrêté n° 2022/673-DE du 6 juillet 2022 portant autorisation de construire à Monsieur Samuel BRUNNER
 - Arrêté n° 2022/674-DE du 6 juillet 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de la SCI TINAEL

- Arrêté n° 2022/681-DE du 6 juillet 2022 portant autorisation de construire à la SNC SODIBAM NC
- Arrêté n° 2022/681-DE du 8 juillet 2022 portant autorisation de construire à la SNC SODIBAM NC
- Arrêté n° 2022/682-DE du 8 juillet 2022 accordant une autorisation de division de lots à la SARL THEOME, géomètre
- Arrêté n° 2022/683-DE du 8 juillet 2022 accordant une autorisation de détachement et rattachement de lots à Monsieur Christophe MERTAZA, géomètre
- Arrêté n° 2022/684-DE du 8 juillet 2022 accordant une autorisation de division de lots à Monsieur Philippe ANE, géomètre
- Arrêté n° 2022/685-DE du 8 juillet 2022 accordant une autorisation de division de lots à Monsieur Philippe ANE, géomètre
- Arrêté n° 2022/686-DE du 8 juillet 2022 accordant une autorisation de détachement et rattachement de parcelle à la SARL THEOME, géomètre
- Arrêté n° 2022/683-DE du 8 juillet 2022 portant prorogation de l'autorisation de construire n° 2020/1248 du 11 août 2020 accordée à Monsieur Guillaume LE MOUEL et Madame Frédérique YAMAMOTO
- Arrêté n° 2022/693-DE du 12 juillet 2022 accordant une autorisation de détachement et rattachement de lots à Monsieur Christophe MERTAZA, géomètre
- Arrêté n° 2022/694-DE du 12 juillet 2022 portant autorisation de construire à la SOCIETE LE NICKEL - SLN
- Arrêté n° 2022/695-DE du 12 juillet 2022 portant transfert de l'autorisation de construire n° 2001/1425 du 30 octobre 2001 de la SARL NRCT à Monsieur et Madame Franck et Patricia POURCELOT
- Arrêté n° 2022/696-DE du 12 juillet 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de la SARL EAT ME
- Arrêté n° 2022/697-DE du 12 juillet 2022 portant autorisation de construire à l'EPIC OFFICE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS DE NOUVELLE-CALEDONIE
- Arrêté n° 2022/698-DE du 12 juillet 2022 portant autorisation de construire à Madame Caroline MOUREAUX
- Arrêté n° 2022/719-DE du 19 juillet 2022 modifiant l'arrêté n° 2020/1152 du 10 juillet 2020 portant autorisation de construire à la SARL G3A
- Arrêté n° 2022/720-DE du 19 juillet 2022 portant autorisation de construire à la NOUVELLE-CALEDONIE - DAPM
- Arrêté n° 2022/721-DE du 19 juillet 2022 portant autorisation de construire à la SARL BDC 3
- Arrêté n° 2022/725-DE du 19 juillet 2022 portant autorisation de construire à la SARL MAIKA
- Arrêté n° 2022/732-DE du 22 juillet 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur Tony FANDOUX-MARTIN et Madame Céline FERNANDES
- Arrêté n° 2022/733-DE du 22 juillet 2022 portant autorisation de construire à la SARL CUISINE ET BAINS
- Arrêté n° 2022/734-DE du 22 juillet 2022 portant autorisation de construire à la SARL CALEDONIA AVIATION
- Arrêté n° 2022/735-DE du 22 juillet 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur Pierre GUILLON
- Arrêté n° 2022/738-DE du 22 juillet 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur Alexandre PETIT
- Arrêté n° 2022/739-DE du 22 juillet 2022 portant autorisation de construire à Monsieur et Madame Pierre-Olivier et Aude ROUX
- Arrêté n° 2022/740-DE du 22 juillet 2022 portant autorisation de construire à la PROPRIETE MEDICALE PROMED
- Arrêté n° 2022/741-DE du 22 juillet 2022 portant autorisation de construire à la SARL CAVE VDT

- Arrêté n° 2022/742-DE du 22 juillet 2022 accordant une autorisation de détachement et rattachement de parcelles à la DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DE L'EQUIPEMENT ET DES MOYENS (DAEM) - PROVINCE SUD
- Arrêté n° 2022/743-DE du 22 juillet 2022 accordant une autorisation de détachement et rattachement de parcelles à Monsieur Christophe MERTAZA, géomètre
- Arrêté n° 2022/744-DE du 22 juillet 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de Madame Clio SIMEON et Monsieur Julien COZZI
- Arrêté n° 2022/745-DE du 22 juillet 2022 portant refus de l'autorisation de construire à la SARL GALILEA
- Arrêté n° 2022/746-DE du 1^{er} août 2022 portant autorisation de construire à la SCI ROUSSET ZAIA
- Arrêté n° 2022/747-DE du 1^{er} août 2022 portant autorisation de construire à la SCI ROUSSET ZAIA
- Arrêté n° 2022/749-DE du 2 août 2022 accordant une autorisation de détachements et rattachements de parcelles à la DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DE L'EQUIPEMENT ET DES MOYENS (DAEM) - PROVINCE SUD
- Arrêté n° 2022/750-DE du 2 août 2022 portant autorisation de construire à Madame Tyffen READ et Monsieur Brian ROLLAND
- Arrêté n° 2022/783-DE du 5 août 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de la SCI BORMEA
- Arrêté n° 2022/784-DE du 5 août 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur Paul TALON
- Arrêté n° 2022/785-DE du 5 août 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur Olivier LEGEAS et Madame Christelle KERN
- Arrêté n° 2022/813-DE du 9 août 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur et Madame Nicolas et Marie-Line MERCIER
- Arrêté n° 2022/814-DE du 9 août 2022 portant autorisation de construire à la SARL LA NICOISE
- Arrêté n° 2022/815-DE du 9 août 2022 portant autorisation de construire à la SCI BEE ONE
- Arrêté n° 2022/817-DE du 11 août 2022 portant autorisation de construire à la SNC CŒUR DE MOU
- Arrêté n° 2022/818-DE du 11 août 2022 modifiant l'arrêté n° 2020/1264 du 18 août 2020 portant autorisation de construire à la SARL LA VOILE DU ROCHER
- Arrêté n° 2022/819-DE du 11 août 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur et Madame Marc et Christelle BOUSTEILA
- Arrêté n° 2022/824-DE du 12 août 2022 portant non opposition à la déclaration préalable des COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE LE TIGRE
- Arrêté n° 2022/825-DE du 16 août 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de la SCI VIVALDI
- Arrêté n° 2022/826-DE du 16 août 2022 portant autorisation de construire à l'ETAT – MINISTERE DES ARMEES – DIRECTION D'INFRASTRUCTURE DE LA DEFENSE DE NOUMEA
- Arrêté n° 2022/831-DE du 18 août 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de la PROVINCE SUD
- Arrêté n° 2022/832-DE du 18 août 2022 portant autorisation de construire à l'EPA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
- Arrêté n° 2022/833-DE du 18 août 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur Jacques-Alexandre TAVAN et Madame Marine DUONG ép. TAVAN
- Arrêté n° 2022/834-DE du 18 août 2022 portant autorisation de construire à la SCI L'AIR DU TEMPS

- Arrêté n° 2022/847-DE du 25 août 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur et Madame Florian et Marie-Lise CALABRETTO
- Arrêté n° 2022/848-DE du 25 août 2022 portant autorisation de construire à la SCI NORMANDIE 2022
- Arrêté n° 2022/849-DE du 25 août 2022 accordant une autorisation de détachement de parcelle à la DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DE L'EQUIPEMENT ET DES MOYENS (DAEM) – PROVINCE SUD
- Arrêté n° 2022/850-DE du 25 août 2022 accordant une autorisation de division et de détachement de parcelles à la DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DE L'EQUIPEMENT ET DES MOYENS (DAEM) – PROVINCE SUD
- Arrêté n° 2022/851-DE du 25 août 2022 accordant une autorisation de détachement de parcelle à la DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DE L'EQUIPEMENT ET DES MOYENS (DAEM) – PROVINCE SUD
- Arrêté n° 2022/852-DE du 25 août 2022 accordant une autorisation de détachement de lot à Monsieur Leonel GONVALVES, géomètre
- Arrêté n° 2022/853-DE du 25 août 2022 accordant une autorisation de détachement et rattachement de parcelle à Monsieur Philippe ANE, géomètre
- Arrêté n° 2022/854-DE du 25 août 2022 portant autorisation de construire à la CCI
- Arrêté n° 2022/855-DE du 25 août 2022 accordant une autorisation de division de parcelle à la DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DE L'EQUIPEMENT ET DES MOYENS (DAEM) – PROVINCE SUD
- Arrêté n° 2022/858-DE du 29 août 2022 portant autorisation de construire à la SARL L'EFFET BULLES
- Arrêté n° 2022/859-DE du 29 août 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur Christophe GOSSET
- Arrêté n° 2022/860-DE du 29 août 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de Madame Pauline BLET et Monsieur Thomas CHADOURNE
- Arrêté n° 2022/861-DE du 29 août 2022 portant autorisation de construire à Monsieur Karl KATO et Madame Sandra LECHANTEUR épouse KATO
- Arrêté n° 2022/862-DE du 29 août 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur et Madame Laurent et Laetitia GRARE
- Arrêté n° 2022/863-DE du 29 août 2022 accordant une autorisation de détachements de parcelles à Monsieur Philippe ANE, géomètre
- Arrêté n° 2022/865-DE du 30 août 2022 modifiant l'arrêté n° 2017/585 du 20 juillet 2017 portant autorisation de construire à la SCF REGINA
- Arrêté n° 2022/866-DE du 29 août 2022 accordant une autorisation de détachement de parcelle à Monsieur Christophe MERTAZA, géomètre
- Arrêté n° 2022/867-DE du 31 août 2022 portant autorisation de construire à la SARL AROAS
- Arrêté n° 2022/871-DE du 1^{er} septembre 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de la SCI KEN
- Arrêté n° 2022/872-DE du 1^{er} septembre 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur Jean-François BURCK
- Arrêté n° 2022/873-DE du 5 septembre 2022 portant autorisation de construire à Monsieur Olivier LE CARFF et Madame Nanci BAUDOUIN
- Arrêté n° 2022/874-DE du 5 septembre 2022 portant prorogation de l'autorisation de construire n° 2020/1430 du 15 octobre 2020 accordée et transférée par arrêté n° 2020/1550 du 26 novembre 2020 à la SARL KING GEORGES PROMOTION
- Arrêté n° 2022/875-DE du 5 septembre 2022 portant autorisation de construire à Monsieur et Madame Georges et Marie-Louise ERIN
- Arrêté n° 2022/876-DE du 5 septembre 2022 portant autorisation de division de lot à Madame Nathalie GARRIDO, géomètre

- Arrêté n° 2022/877-DE du 5 septembre 2022 accordant une autorisation de division de lot et détachement/rattachement de parcelle à la DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DE L'EQUIPEMENT ET DES MOYENS (DAEM) – PROVINCE SUD
- Arrêté n° 2022/878-DE du 5 septembre 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de la SARL HOME DESIGN PAYSAGE
- Arrêté n° 2022/879-DE du 5 septembre 2022 portant autorisation de construire à Madame Pauline MARECHAL FABRE et Monsieur Yannick DELATTE
- Arrêté n° 2022/891-DE du 6 septembre 2022 portant autorisation de construire à la VILLE DE NOUMEA
- Arrêté n° 2022/892-DE du 7 septembre 2022 portant autorisation de construire à la SCI GLASSER
- Arrêté n° 2022/894-DE du 12 septembre 2022 portant prorogation de l'autorisation de construire n° 2020/1300 du 31 août 2020 accordée à la SARL MCF
- Arrêté n° 2022/895-DE du 12 septembre 2022 portant autorisation de construire à Madame Christelle DAHLAN et Monsieur Kenjy WATANABE
- Arrêté n° 2022/896-DE du 12 septembre 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de Madame Estelle NATAF
- Arrêté n° 2022/897-DE du 12 septembre 2022 portant autorisation de division de lot à Monsieur Philippe ANE, géomètre
- Arrêté n° 2022/898-DE du 12 septembre 2022 modifiant l'arrêté n° 2016/917 du 30 août 206 portant autorisation de construire à Monsieur Olivier CRESSLY
- Arrêté n° 2022/900-DE du 14 septembre 2022 modifiant l'arrêté n° 2022/442-DE du 17 mai 2022 portant autorisation de construire à la SURF SA
- Arrêté n° 2022/901-DE du 14 septembre 2022 portant refus de l'autorisation de construire à Messieurs David et Hugues ROSSIGNOL
- Arrêté n° 2022/902-DE du 14 septembre 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de Madame Marie-Eléonore LHEUREUX et Monsieur Yann LECOMTE
- Arrêté n° 2022/903-DE du 14 septembre 2022 portant autorisation de construire à Monsieur et Madame Stéphane et Audrey BONNEAU
- Arrêté n° 2022/904-DE du 14 septembre 2022 portant autorisation de construire à la SCI HEAVEN – MINI MARCHE
- Arrêté n° 2022/905-DE du 14 septembre 2022 portant autorisation de construire à la SARL CADDIE CAR
- Arrêté n° 2022/906-DE du 14 septembre 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur François KERLEGUER
- Arrêté n° 2022/907-DE du 14 septembre 2022 portant autorisation de construire à la SCI CITYCARE 43
- Arrêté n° 2022/908-DE du 14 septembre 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de Madame Stéphanie WEISBACH
- Arrêté n° 2022/933-DE du 19 septembre 2022 accordant une autorisation de détachement de lot à Madame Nathalie GARRIDO, géomètre
- Arrêté n° 2022/935-DE du 19 septembre 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de la SARL POINT ROUGE LOCATION
- Arrêté n° 2022/967-DE du 27 septembre 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de la VILLE DE NOUMEA
- Arrêté n° 2022/968-DE du 27 septembre 2022 portant autorisation de construire à la SARL EURL DANG ANH VIED
- Arrêté n° 2022/969-DE du 29 septembre 2022 portant non opposition à la déclaration préalable de Monsieur Pascal PAULEAU et Madame Virginie ROUSSERY
- Arrêté n° 2022/970-DE du 29 septembre 2022 accordant une autorisation de division de lot à Monsieur Leonel GONCALVES, géomètre

- Arrêté n° 2022/971-DE du 27 septembre 2022 modifiant l'arrêté n° 20185/57 du 30 janvier 2018 portant autorisation de construire à Madame et Monsieur Mélanie et Thibaut MARTELIN
- Arrêté n° 2022/972-DE du 29 septembre 2022 portant autorisation de construire à la SARL MAGECO RIVIERE SALEE
- Arrêté n° 2022/973-DE du 29 septembre 2022 portant refus de l'autorisation de construire à Madame Anne-Lucie BARRULL et Monsieur Pierre MESTRE

*
* *
*

Il est rappelé que tous les arrêtés, conventions et baux ci-dessus mentionnés sont publiés au registre des délibérations et accessibles à toute personne qui en fait la demande.

Nouméa, le 16 décembre 2022

Le Maire,

Bonia LAGARDE

